



APPUI A L'ELABORATION DU R-PP DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Réf.

43

Expert(s)	Pays	Volume (hj)	Montant* (€)	Bénéficiaire	Financement	Début	Fin	Partenaires	Référence
Olivier Bouyer, Maden Le Crom	RCA	23	33 920 <i>* activité des experts cités, alors au sein d'ONFI</i>	Gouvernement de RCA	AFD	Sept. 2010	Janv. 2011	WWF	tolakogadou@hotmail.com Mob: +236 75 55 82 22

Description détaillée du projet	Nature des services fournis
<p>Le mécanisme "REDD+" a été officiellement lancé lors de la Conférence climat de Bali en décembre 2007. Il vise à récompenser les pays tropicaux qui réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts ou préservent, voire augmentent, leurs stocks de carbone. Au même moment, le G8 de Heiligendamm a lancé le <i>Forest carbon partnership facility</i> (FCPF), un fonds multi-bailleurs géré par la Banque Mondiale. Début 2013, plus de 15 pays développés et plus de 40 pays en voie de développement, dont la RCA, l'ont rejoint.</p> <p>Dès 2008, les pays en voie de développement souhaitant bénéficier du mécanisme REDD+ ont été encouragés à préparer une <i>REDD+ Programme identification note</i> (R-PIN) et à la soumettre pour approbation au Comité des participants du FCPF. La RCA a été parmi les premiers pays à faire approuver sa R-PIN, dès 2008.</p> <p>Par suite, l'Agence française de développement (AFD) a souhaité encourager les efforts des pays d'Afrique centrale réunis au sein de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) à préparer un document plus consistant, le <i>REDD+ Readiness preparation plan</i> (R-PP), afin d'élaborer puis mettre en place une stratégie nationale REDD+. Un R-PP doit être élaboré selon un format très précis, mis en place par le Comité des participants du FCPF. Il exige un travail d'analyse institutionnel, juridique, économique et technique très poussé, ponctué par des consultations larges des parties prenantes.</p> <p>Pour ce faire, l'AFD a mandaté trois ONG implantées dans le bassin du Congo, <i>World wildlife fund</i> (WWF), <i>Wildlife conservation society</i> (WCS) et <i>Conservation international</i> (CI) afin d'appuyer les pays de la COMIFAC dans leurs processus REDD+. Dans ce cadre, WWF, en charge de l'appui au processus REDD+ centrafricain, a fait appel à une expertise ad hoc pour appuyer l'élaboration du R-PP, base du développement de la stratégie REDD+.</p>	<p>Les experts sont intervenus en équipe avec des experts nationaux pour l'appui à l'élaboration des composantes suivantes du R-PP :</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Composante 1a : Identification des fonctions à assurer pour coordonner la mise en place du R-PP et constitution de Comités ad hoc ; □ Composante 1b : Identification des parties prenantes à informer et consulter dans l'élaboration du R-PP et conception d'un plan de consultation ad hoc ; □ Composante 3 : Proposition d'une méthodologie de calcul d'un scénario de référence d'émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts ; □ Composante 5 : Elaboration d'un budget pour la mise en place du R-PP. <p>Par ailleurs, Olivier Bouyer a eu en charge la coordination des experts nationaux et internationaux recrutés pour la rédaction des autres composantes du R-PP, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Composante 2a : Revue des politiques sectorielles et identification des causes directes et indirectes de déforestation et dégradation de la forêt ; □ Composante 2b : Elaboration des options stratégiques de lutte contre la déforestation et la dégradation, avec analyse de faisabilité technique, acceptabilité sociale, efficacité environnementale, efficacité économique, durabilité et robustesse ; □ Composante 2c : Identification des mesures juridiques existantes en termes de droit de propriété, droit du carbone et formulation de propositions législatives afin d'améliorer l'existant ; □ Composante 2d : Elaboration d'un système d'évaluation socio environnementale ; □ Composante 4 : Elaboration d'un système complet d'inventaire carbone forestier. <p>Le R-PP centrafricain a été approuvé en 2011 et la RCA a depuis démarré la mise en œuvre des activités REDD+.</p>